

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
Reçu en préfecture le 10/04/2024
Publié le
ID : 02B-212002513-20240409-DEL 8 090424_01-DE

PRUNELLI DI FIUMORBU
fié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
A DDFIP DE LA HAUTE-CORSE, le 02/04/2024
A BORGIO, le 02/04/2024
A , le

Observations :
M. PRUNELLI DI FIUMORBU (1038396579-0), Inspecteur des Finances Publiques
le soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
le compte affirmé, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour
de PRUNELLI DI FIUMORBU pendant l'année 2023 et qu'il n'existe aucune autre à sa connaissance.
M. PRUNELLI DI FIUMORBU (1017877220-0), Inspecteur divisionnaire Fip hors classe
donatateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa
administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A Prunelli Di Fiumorbu,
Le 9 avril 2024

Le Maire,
André ROCCHI

